

Par Roger Martin

La marmotte a-t-elle vu son ombre le matin du 2 février....? Si tel est le cas, l'hiver est bien installé pour un long moment encore et le printemps n'a qu'à s'armer de patience. Alors si quelqu'un parmi nos lecteurs a eu la chance d'observer une de ces petites bêtes ce matin-là, faites signe et partagez votre verdict. À en juger par la froidure qui régnait en maître sur notre « beau » pays - ne parlons pas de « doux » pays pour l'instant - je doute qu'une représentante de l'espèce ait osé se pointer le bout du nez en dehors de son terrier parce qu'il faisait « frette en Saint-Siffleux ». Même qu'au moment d'écrire ces lignes, j'ai encore l'imagination chargée de givre; pardonnez si mon inspiration est un brin frimassée ce mois-ci.

De courtes excuses

C'est comme si personne ne s'en était aperçu.... Le dernier Rivière Web vous est parvenu avec une semaine de retard quand la naissance de bébé Sophia est venue chambouler l'échéancier de production; heureusement que Catherine a bien voulu prendre la relève pour le montage sinon l'attente aurait été plus longue encore. Je vous adresse donc nos excuses même si je me demande si c'est justifié personne ne semblant avoir vécu de préjudice à cause de ce délai. Disons que ce sont des excuses de politesse....

Sondage « garderie »

Un promoteur réalise actuellement une étude de marché pour connaître les besoins de parents d'enfants de 0 à 5 ans qui recherchent pour leurs tout-petits un service de garde privé en milieu familial dans le secteur Saint-Pacôme-Rivière-Ouelle. Le sondage peut être complété en ligne sur le site de la municipalité <http://riviereouelle.ca> sous l'onglet Actualités. Les données recueillies seront traitées confidentiellement.

Une motion unanime

J'étais absent lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 18 janvier; or, ce soir-là, dans un beau moment d'unanimité, nos dirigeants élus ont autorisé le versement d'une subvention de 2813\$ pour assurer la publication du Rivière Web au cours de l'année. Le tout était accompagné de remerciements à l'équipe pour ses efforts. C'est ainsi que notre contrat a été renouvelé. Merci de nous faire confiance et soyez assurés que mes collègues et moi allons déployer beaucoup d'efforts pour être à hauteur des attentes.

D'un conseil à l'autre

Bien peu à retenir de la séance du 7 février sinon qu'elle fut une des plus courtes de l'histoire municipale. Pour le reste, une petite assistance fidèle (12 personnes), aucun risque pour le quorum tous les élus étant présents, peu de questions soulevées par les 27 sujets prévus à l'ordre du jour. C'est donc sans surprise que l'assemblée pouvait être close 45 petites minutes plus tard. Seule anecdote de circonstance, le conseiller Léo-Paul qui s'est fait remarquer pour sa vaste expérience du métier ; il s'est révélé un proposeur chevronné.... « enthousiaste » de renchérir monsieur le maire.

Projet de séjour à Hautot-Saint-Sulpice

Cette commune de Normandie a conclu un accord de jumelage avec Rivière-Ouelle en 1981. Je n'énumérerai pas les nombreuses initiatives de familles ou de personnes qui sont passées de part et d'autre de l'Atlantique sur la base de ce jumelage; je me contente de rappeler que la dernière délégation riveloise s'est rendue là-bas en 1998 avec le maire Roger Richard à sa tête. En 2012, c'était au tour de Rivière-Ouelle d'accueillir des représentants de la commune française ainsi que de l'Association des Cousins du Nouveau Monde; cette association déploie encore aujourd'hui beaucoup d'efforts pour entretenir les liens d'amitié qui se sont tissés entre nos deux communautés au fil des ans. Les invitations se font de plus en plus pressantes pour qu'une délégation riveloise se rende à Hautot-Saint-Sulpice.

L'année 2017 pourrait fournir un beau prétexte puisque septembre marquera le 375e anniversaire de naissance de Robert Lévesque; l'ancêtre a vu le jour dans ce village en 1642 avant de migrer en Nouvelle-France et de faire partie du premier contingent à s'installer à Rivière-Ouelle vers 1674.

Monsieur le maire est actuellement en consultation pour évaluer la faisabilité de ce projet. Bien des détails restent à préciser. Le scénario ébauché prévoit un voyage de groupe en France d'une dizaine de jours dont deux à Hautot-Saint-Sulpice, suivis ou précédés d'un itinéraire reliant quelques hauts lieux de l'immigration française vers l'Amérique. Au moment d'écrire ces lignes, nous venons d'apprendre que nos hôtes hautotais privilégient la fin de semaine du 16 et du 17 septembre; le reste du séjour sera donc déterminé en fonction de ces dates.

Par conséquent, si vous avez de l'intérêt pour ce projet de « Retour aux sources », communiquez avec Roxanne, secrétaire-réceptionniste de la municipalité de Rivière-Ouelle : 418 856-3829 ou info@riviereouelle.ca . D'autres informations vous parviendront dans le Rivière Web d'avril et on peut imaginer qu'il y aura une rencontre d'information-consultation pour arrêter les derniers détails du parcours et les modalités du voyage avec les personnes intéressées.



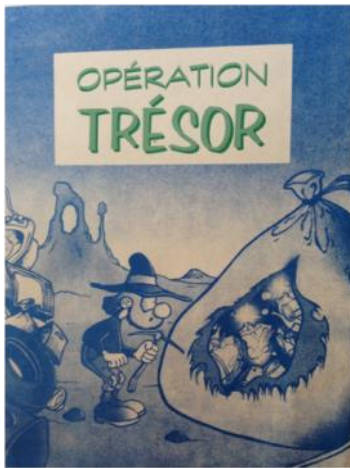
Par Co-éco

Il y a maintenant 20 ans, en janvier 1997, débutait la collecte porte-à-porte des matières recyclables dans les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Co-éco, qui se nommait alors Corporation environnementale de la Côte-du-Sud, menait la campagne de sensibilisation entourant ce nouveau service. Le nom de cette campagne était *Opération trésor*, avec comme slogan *Moi j'emba!* Auparavant, le service de récupération en place était par apport volontaire, c'est-à-dire que les citoyens devaient se rendre dans certains points de dépôts pour déposer leurs matières recyclables.



Loup et de Gaudreau Environnement à Saint-Pascal, assurant ainsi des dizaines d'emplois dans la région.

Avec l'instauration de la collecte sélective dans plusieurs municipalités, le Québec est passé en 1998 de 3 300 000 tonnes de matières récupérées à 6 800 000 tonnes dix ans plus tard. Plus près de nous au Kamouraska, c'était 550 tonnes de matières qui étaient récupérées en 1995 et presque deux fois plus lors de l'implantation de la collecte porte-à-porte en 1997. Aujourd'hui la MRC de Kamouraska récupère près de 2600 tonnes par année, tandis que la MRC de Rivière-du-Loup, plus peuplée, récupère plus de 4200 tonnes. Pour 2020, l'objectif est de récupérer 70 % du plastique, verre et métal et 100 % du papier et carton dans la MRC de Kamouraska, tandis que la MRC de Rivière-du-Loup a comme objectif de récupérer 70 % du plastique, verre, métal, papier et carton.



Les villes de La Pocatière et de Rivière-du-Loup ont agi comme précurseurs en instaurant le service de collecte porte-à-porte dès le début de l'année 1997. Par la suite, les autres municipalités de ces MRC ont elles aussi participé à la collecte. Malgré la fermeture temporaire du Centre de tri de Saint-Pascal après seulement 5 mois d'existence, la récupération dans le Kamouraska s'est poursuivie avec l'acheminement des matières au centre de tri de Récupération Grand Portage à Rivière-du-Loup. Aujourd'hui, les deux centres de tri existent toujours, mais sont la propriété de Société Via à Rivière-du-

¹ La Presse, 18 novembre 2010.

² Données de 2013, Plans de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Rivière-du-Loup et de la MRC de Kamouraska.



Le Rivière Web - Comité du journal

Louis Hudon, Recherche
Catherine Marier
Roger Martin, Correction
Pascale Pelletier, Mise en page
Roger Richard
Sylvie Dionne, Révision

Disponible via le site internet de la Municipalité
www.riviereouelle.ca

Envoi de textes, questions, commentaires et suggestion par courriel à:
leriviereweb@hotmail.com

Municipalité de Rivière-Ouelle
133, Route 132
Rivière-Ouelle (Qc) G0L 2C0
418 856-3829

Malgré les efforts des membres du comité du journal, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons. De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.



www.lambertpeatmoss.com
info@lambertpeatmoss.com

Mot du Maire

Le réchauffement climatique est bien documenté par nos scientifiques, mais avec le froid constant des dernières semaines, il serait tentant d'être sceptique. Enfin, j'ai bien hâte de voir le printemps se pointer le bout du nez.

Décrochage scolaire

À la séance du 7 février dernier, votre conseil municipal a décidé de supporter la démarche de COSMOSS en déclarant la 3^e semaine de février comme étant « Les journées de la persévérance scolaire » dans notre Municipalité. Pour souligner l'importance de cet événement, votre conseil a voté une somme de 150 \$ pour réaliser un projet avec notre école Vents et Marées. Un chèque-cadeau de 25 \$ de la librairie l'Option sera remis à l'élève le plus persévérant de chaque année. Nous signalons ainsi l'importance de la lecture dans l'apprentissage tout en encourageant un commerce local.

Nous incitons fortement les parents à se joindre à cet effort. Les messages qu'ils transmettent à leur(s) jeune(s), en particulier au primaire, sont déterminants dans la poursuite de leurs études. Je me suis toujours rappelé la soif d'apprendre de mon père Louis-Joseph. Il n'avait pas eu la chance d'aller à l'école longtemps, mais il ne manquait pas une occasion d'acquérir de nouvelles connaissances. L'excitation avec laquelle, dans les années 50, il parcourait les manuels de cours d'électronique qu'il recevait périodiquement par la poste, m'a particulièrement marqué.

Règlement sur les zones inondables en bordure du fleuve

À sa rencontre du 8 février dernier, la MRC a adopté un règlement de contrôle intérimaire qui détermine les zones à risque d'inondation en bordure du fleuve Saint-Laurent. Ce règlement aura un impact sur les constructions ou rénovations pouvant être faites sur les terrains concernés.

La MRC en collaboration avec les municipalités concernées organise des séances d'information pour les propriétaires potentiellement concernés. Ceux-ci seront invités personnellement à une première séance qui sera tenue à la mi-mars. Une séance additionnelle sera tenue au début de l'été pour ceux qui ne pourront pas participer en mars.

L'adoption de ce règlement par la MRC fait suite à l'adoption du nouveau schéma d'aménagement dans lequel les cotes de crues ont dû être incluses à la demande du ministère de l'Environnement.

Course de chiens d'attelage

Tout s'annonce bien pour la course de chiens qui se tiendra les 4 et 5 mars prochain. Cette année, la neige ne fera pas défaut.

Il s'agit d'un événement unique et rassembleur qu'il ne faut pas manquer. Un sincère merci à tous ceux qui se dévouent pour assurer le succès de cet événement.



176, chemin de la Pointe, C.P. 177
Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0

www.campingriviereouelle.com

Tél : (418) 856-1484
Sans frais : 1-888-856-1484
Fax : (418) 856-3552

Venez vivre avec nous les plaisirs de l'été.

La crème rit

**Ouvert
7 jours sur 7**

**220, route 132
Rivière-Ouelle**



Grande ouverture samedi 4 mars dès 11h30



La Course de chiens d'attelage du Kamouraska à Rivière-Ouelle

Du 3 au 5 mars 2017

Par Andrée-Anne Patry, votre agente de développement

Retour sur les championnats du monde

Le 27 janvier dernier, le coureur d'élite David Caouette remportait la 5e position au Championnat du monde de course de chiens d'attelage à Haliburton en Ontario. Avec son attelage de 8 chiens, il franchissait les 15,1 km du parcours à 3 reprises dans un temps totalisant 1h33. Loin de moi l'idée de lui mettre de la pression, mais je pense qu'on va avoir droit à toute une performance les 4 et 5 mars prochain...



Programmation : 3 au 5 mars 2017

Sur le terrain de la salle du Tricentenaire

Le coup d'envoi sera donné avec un discours inaugural du président d'honneur, monsieur Gilles Martin, le vendredi 3 mars à 20h30. Les

positions de départ seront ensuite tirées au hasard devant une horde de coureurs fébriles venus de loin pour se disputer la première place.

Samedi et dimanche, le secteur de la salle du Tricentenaire sera dans le feu de l'action. Nous verrons les *mushers* sur la ligne de départ à 10h, 12h et 14h. Les spectateurs sont attendus en grand nombre pour voir à l'œuvre notre coureur vedette et encourager tous les attelages.

Prenez note que les chiens (autres que les coureurs) seront interdits sur le site. Nos athlètes canins n'ont pas l'habitude de côtoyer d'autres bêtes, on évite ainsi toutes formes de complications.

Les célébrations se poursuivent en soirée pour le traditionnel souper BBQ du samedi avec DJ dans la salle du Tricentenaire. Les billets sont en vente au bureau municipal au coût de 15\$. Votre participation à ce souper BBQ est la meilleure façon d'encourager le comité organisateur. Chaque dollar recueilli est essentiel pour conserver cette compétition de haut niveau dans la région et permettre d'offrir des bourses totalisant 8 000 \$ aux gagnants.

Une famille engagée et passionnée

Cet événement repose sur le Club de course de chiens de Saint-Gabriel depuis de nombreuses années. Cette organisation familiale se dévoue chaque année depuis plus de 40 ans pour assurer la qualité de cette compétition de haut calibre et offrir un bon spectacle à l'auditoire... vous !

Et comme dirait le Club de course : Woufflement vôtre ! On se voit sur les lignes de départ !



Pascale et Pierre-Olivier
sont heureux de vous annoncer
la naissance de leur petite princesse!



Sophia Milliard

7,15 lb | 15 janvier 2017
55 cm | 6 h 17

Qu'est-ce qu'une municipalité amie des aînés?

Par Émie Vaillancourt

Une municipalité amie des aînés (MADA), c'est une municipalité qui:



- Met un frein à l'âgisme
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures
- Agit de façon globale et intégrée
- Favorise la participation des aînés
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté

Ce mois-ci, nous parlerons d'adaptation.

Par la démarche MADA, la Municipalité veut adapter ses politiques, ses services et ses structures à ses aînés ce qui veut dire qu'elle devient un endroit ouvert à la réalité de ses citoyens. Cela va au-delà des prêts de locaux pour les organismes. À titre d'exemple :

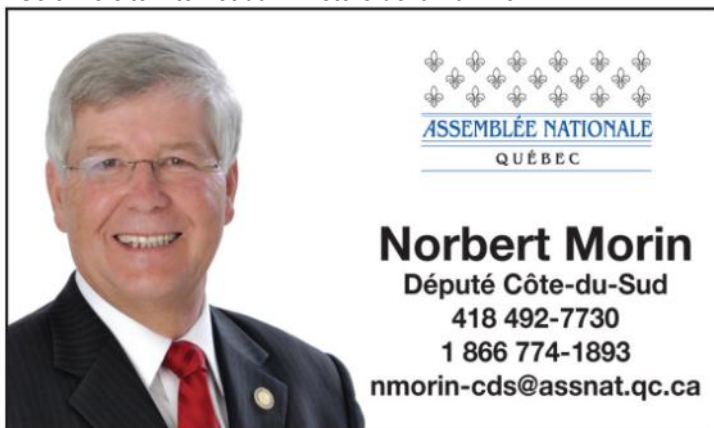
C'est envisager que les résidents à la retraite puissent avoir des réalités financières différentes de celles des travailleurs et donc, prévoir plusieurs versements de taxes.

C'est penser aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer et prévoir des options facilitantes pour elles comme des rampes d'accès, des portes et couloirs plus larges...

C'est aussi permettre aux aînés de s'impliquer à différents niveaux dans la municipalité. Les aînés peuvent, notamment, prendre place au conseil lors des élections municipales ou dans les comités municipaux, tel le Comité consultatif d'urbanisme.

Il pourrait y avoir plusieurs autres exemples. La démarche MADA, c'est un outil qui permet à la Municipalité de toujours avoir le réflexe de « Penser aux aînés » qui vivent sur son territoire. Toutefois, force est de constater que toutes ces actions ne profitent pas seulement aux aînés. En étant à l'écoute de sa population, la Municipalité reconnue MADA démontre l'importance qu'occupent ses citoyens dans sa prise de décisions. Comme le disait ma grand-mère : « C'est en s'écoutant que l'on apprend à se connaître et à mieux vivre ensemble! »

¹ Selon le site internet du ministère de la Famille



Au son des cloches

Par Marielle Gamache

Décès :

Gérard Pelletier, décédé le 27 janvier 2017 à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima à l'âge de 89 ans. Il était l'époux de Mme Doris Ruest et le fils de feu Hermance Hudon et de feu Thomas Pelletier. Ses funérailles ont eu lieu le samedi 3 février 2017 à l'église de Rivière-Ouelle.

Guy Richard, décédé le 29 janvier 2017 à Québec à l'âge de 66 ans. Il était le fils de feu Marie-Jeanne Gagnon et de feu Léopold Richard. Ses funérailles ont eu lieu le samedi 18 février 2017 à l'église Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette.

Ernest Lavoie, décédé le 7 février 2017 à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima à l'âge de 95 ans. Il était l'époux de feu Marcelle Lavoie et fils de feu Aurore Morin et de feu Horace Lavoie. Ses funérailles ont eu lieu le samedi 18 février 2017 à l'église de Rivière-Ouelle.

Chronique culinaire

Par Guyanne Pelletier

Traiteur La Fine Bouche

Si votre gâteau aux fruits est devenu sec avec le temps, le couper en tranches et le placer dans un sac de plastique avec plusieurs tranches de pain. Fermer hermétiquement pendant quelques jours.



Le député Bernard Généreux
RECHERCHE DES ENTREPRISES
pour participer à :

La **TOURNÉE** des
ENTREPRISES

DU
25 FÉVRIER
AU **31 MARS**
2017

Pour vous inscrire :
1 855-881-9876

AVIS PUBLIC

Est donnée aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

SECOND projet de règlement numéro 2017-01 adopté le 7 février 2017 modifiant le règlement de zonage numéro 1991-2 de la municipalité de Rivière-Ouelle.

OBJET DU PROJET

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 6 février 2017 sur le **PREMIER** projet de « règlement numéro 2017-01 visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-2 afin d'agrandir la zone R2 à même une partie des zones publiques PA et PB1 (secteur de l'église). », le conseil a adopté un **SECOND** projet de règlement conformément aux dispositions de l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

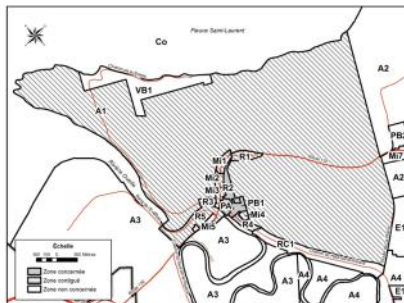
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Ce **SECOND** projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que ce règlement soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Le **SECOND** projet de règlement vise à :

- (Article 1, par. 1) agrandir la zone R2 à même une partie de la zone publique PA., qui est réduite d'autant, de façon à couvrir une partie du lot 5 949 317 ainsi que la majeure partie du lot 5 949 318, soit environ 0,23 hectare. Une telle demande peut provenir des zones R2 et PA auxquelles la disposition s'applique et de toute zone contiguë à celle-ci, et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones (R2 et PA) auxquelles le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë (Mi1, Mi2, Mi3, R1, R5 et A1) d'où provient une demande.
- (Article 1, par. 2) agrandir la zone résidentielle R2 à même la zone publique PB1, qui est réduite d'autant, de façon à couvrir le lot 5 949 319, le lot 5 949 320 ainsi que le résidu nord-est du lot 5 949 318, soit un total environ 0,08 hectare. Une telle demande peut provenir des zones R2 et PB1 auxquelles la disposition s'applique et de toute zone contiguë à celle-ci, et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones (R2 et PB1) auxquelles le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë (Mi1, Mi2, Mi3, Mi4, R1, R4 et A1) d'où provient une demande.

DESCRIPTION DES ZONES CONCERNÉES PAR LA MODIFICATION

Sont visées par le projet de règlement les zones concernées R2, PA et PB1 et les zones contiguës Mi1, Mi2, Mi3, Mi4, R1, R4, R5 et A1 illustrées sur le croquis suivant :



L'illustration des zones concernées et des zones contiguës peut être consultée au bureau de la municipalité de Rivière-Ouelle.

VALIDITÉ DES DEMANDES

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité, situé au 133, route 132 à Rivière-Ouelle, au plus tard le huitième jour qui suit la présente publication soit le 23 février 2017;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où provient une demande ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

CONDITION POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE À SIGNER UNE DEMANDE

1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 février 2017 :

- Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- Être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou

2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 février 2017;

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois; ou

3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 février 2017;

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;

- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

Avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 7 février est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi :

Avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, CE 10^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2017.

Nancy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Nancy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Que conformément à l'article 1007 du code municipal, le rôle général de perception a été déposé au bureau municipal. Il peut être consulté au bureau municipal situé au 133, route 132 à Rivière-Ouelle, aux heures d'ouverture.

Et que l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2017 se fera le 28 février prochain. La date limite du premier versement est le 30 mars 2017.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, CE 13^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2017.

Nancy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Souvenirs, souvenirs.....

Par Roger Martin

Rassurez-vous, je ne chanterai pas le vieux succès des années 60 de Johnny Halliday mais c'est ce qui m'est venu à l'esprit quand j'ai découvert cette photo diffusée le 7 février par la Société historique de la Côte-du-Sud. Chaque semaine, le personnel de cet organisme met en ligne sur sa page Facebook des images à saveur régionale d'une autre époque. On nous présentait cette semaine-là l'entreprise Moto-Ski de La Pocatière spécialisée dans la fabrication de motoneiges alors qu'elle tentait une percée dans un nouveau marché, celui des motocyclettes. On peut donc apercevoir les premiers exemplaires du Moto-Skeeter à leur sortie de la chaîne de montage en janvier 1972 avec le personnel qui avait collaboré à ce projet.



Sur la photo, certaines personnes à l'œil vigilant ont reconnu un Rivelois qui agissait comme contremaître au sein l'entreprise. À partir de la gauche, repérez l'homme aux lunettes à la chevelure abondante.... Vérification faite, il s'agit bien de Jean-Guy Madore; il m'a d'ailleurs confirmé que l'entreprise avait prévu de produire 5 à 7 000 exemplaires du Moto-Skeeter. Semble-t-il que cette nouvelle machine avait un sérieux handicap : un moteur trop fringant pour la taille de la bête. Peu de temps après, Bombardier se porta acquéreur de ce concurrent passablement performant dans le marché de la motoneige et réorienta les activités de l'usine vers le marché du transport de personnes - wagons de métro et wagons sur rail.

Dans la même livraison, j'ai retrouvé une photo du groupe Les Forleros de La Pocatière prise en 1962, une période faste pour les orchestres au Québec où la révolution se faisait de moins en moins tranquille.... En faisait partie un certain Roger Lévesque; son père Antoine, dit Ti-Toine, était cordonnier dans notre village avant de déménager sous d'autres cioux vers 1955.

La fine bouche

Pensez à réserver dès maintenant pour Pâques !

**Buffet,
Pain au fromage,
Gâteaux,
Etc.**

Traiteur La fine bouche

En plein cœur du charmant village de Rivière-Ouelle, le Service de Traiteur La Fine Bouche vous offre de bons petits plats pour toutes vos occasions.

Disponible en tout temps:

- Pâté à la viande
- Pâté aux fruits de mer
- Pâté au poulet
- Cipâte
- Pâté mexicain
- Lasagne
- Pâté au saumon
- Desserts maison

150, route 132
RIVIÈRE-OUELLE

418 856-4299

Visitez notre site Internet
traiteurlafinebouche.ca

Suivez nous sur Facebook

La fine bouche

Les CFQ, des liens
d'apprentissage tissés serrés

Le Cercle de fermières de Rivière-Ouelle



URGENT - OFFRES D'EMPLOI

La Montée

est à la recherche **2 surveillants(es) de nuit**

Temps partiel ou Temps plein

55h30/semaine à combler

Possibilité d'effectuer des remplacements

La personne interviendra auprès d'une clientèle ayant des problèmes de dépendance (alcool, drogue, jeu, médicaments, tabac). Elle assurera le bon déroulement de la vie de groupe et veillera au bien-être des résidents. Elle effectuera également des tâches d'entretien.

Qualifications requises :

Personne responsable, autonome et discrète. Aptitude au travail physique.
Posséder une automobile.

Atout :

- Expérience en relation d'aide.
- Formation de secouriste en milieu de travail.

Rémunération : 12.58/heure
(+ prime de nuit de 1\$/heure)

Si ce poste vous intéresse,
faites parvenir votre curriculum vitae à :

Réjeanne Hudon, directrice générale
La Montée
rejeannehudon@videoton.ca

Télécopieur : 418 371-1244

N.B. Seules les personnes retenues seront
contactées.

Début de l'emploi : 26 février 2017

Ecoflo® Installation septique

- ✓ Milieu filtrant 100 % naturel
- ✓ Sans énergie pour le traitement
- ✓ La solution la plus vendue au Québec

L'EAU C'EST LA VIE. CONTRIBUONS À LA PRÉSERVER !



L'installation d'un système septique Ecoflo® fait partie des travaux admissibles à un crédit d'impôt de **20%**



CONTACTEZ
STÉPHANE LUSSIER

📞 418 951-2554
BIOFILTREECOFLO.COM

SUIVEZ-NOUS!



Le Tournant missionnaire dans notre Église diocésaine

Par Marjolaine Rivard, déléguée paroissiale

De plus en plus, nous entendons parler de « tournant missionnaire » dans l'église du Québec. Oui, l'incertitude qui entoure l'avenir de nos lieux de culte préoccupe beaucoup de même le vieillissement du clergé et du personnel diocésain. Cependant, sans y être étranger, ce n'est pas le centre de ce tournant; lui, il serait centré sur la responsabilité de chaque baptisé(e).

Le Concile Vatican II a placé les baptisés au centre de l'Église et le clergé accompagne ceux-ci dans leur cheminement. Si cette action était jusqu'ici majoritairement centrée sur la sacramentalité, aujourd'hui avec le tournant missionnaire, c'est la « Joie de l'Évangile » qui retrouve sa place, car c'est de Celle-ci que sont nés les sacrements. Le clergé vieillissant et moins nombreux laisse de plus en plus de place aux baptisés qui doivent se prendre en main. Ce processus est en marche, mais à quel point?

Pour ceux et celles qui se rappellent l'avènement du Concile Vatican II dans les années 1960-1970, le clergé nombreux s'occupait à cette époque, de tout le côté religieux et même plus. À Rivière-Ouelle, il y avait un curé et un vicaire; de plus, l'enseignement religieux se donnait à l'école. À l'église, les seules personnes admises dans le chœur, étaient les prêtres, les séminaristes et les enfants de chœur, que des garçons. Les églises étaient pleines à craquer; mais peu à peu l'assistance s'effrite avec les années.

Aujourd'hui, les changements se font très rapidement. Des adultes, hommes et femmes, servent la messe, proclament les Saintes Écritures, donnent la communion, font la catéchèse aux jeunes, préparent les familles au Baptême de leur enfant, préparent les jeunes à la réception des sacrements du Pardon, de l'Eucharistie et de la Confirmation, président des célébrations dominicales de la Parole et même des funérailles quand il n'y a pas de prêtre disponible.

Si le terme « tournant missionnaire » est nouveau, celui-ci est en marche depuis plusieurs années et de nombreux baptisés ont pris leurs responsabilités de baptisés dans leur communauté chrétienne. Merci à tous et à toutes de tout ce que vous faites pour votre communauté chrétienne!



Services Kam-Aide inc.

(418) 856-5636

www.kamaide.com

[infos-](#)

Kam-Aide

Grand ménage du printemps

BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE !



- **Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska**
- **Personnel expérimenté et responsable**
- **Coût abordable et programme d'aide financière disponible**
- **Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus**
- **Nouveau service de lavage de fenêtres extérieures**

Services Kam-Aide inc. vous simplifie la vie !

Par Roger Martin

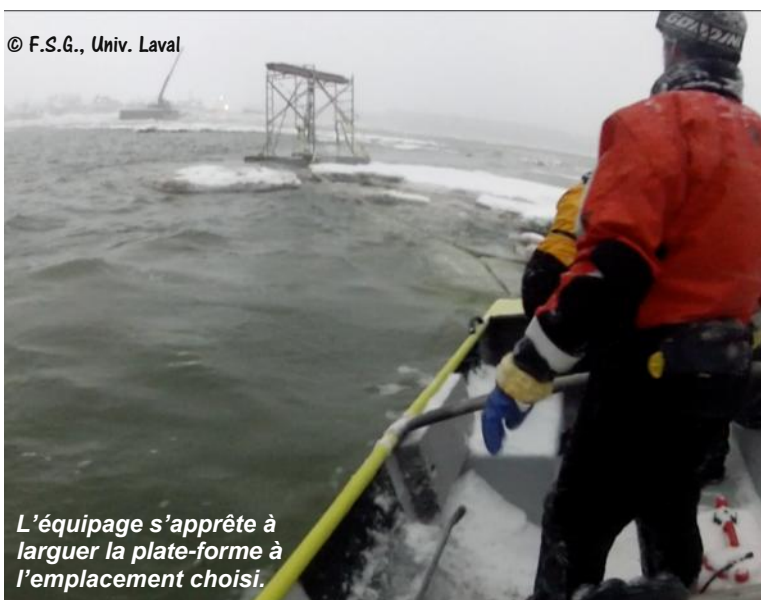
Il ne s'agit pas du nom de code d'une manoeuvre de l'armée canadienne ni d'une opération policière d'envergure; c'est plutôt un projet de recherches mené par une équipe de la faculté des sciences et de génie de l'université Laval à proximité du quai de la Pointe-aux-Orignaux.

Je lis la curiosité dans vos yeux..... alors, je crache le morceau ou mieux l'explication. La glace en suspension dans l'eau, que l'on appelle frasil au Québec, peut boucher les prises d'eau des navires avec comme conséquence qu'en absence d'eau pour refroidir les moteurs, ceux-ci doivent être arrêtés. Résultat : les navires dérivent sans contrôle avec les risques que cela comporte pour la navigation. À quelques reprises dans le passé, on a craint que des navires en panne viennent heurter les piliers du pont de Québec ou s'échouer en bloquant la circulation maritime dans le chenal très étroit du fleuve à cet endroit.

C'est donc Transport Canada qui commandite cette instrumentation pour identifier comment la concentration de frasil dépend du cycle de marée, de la température et de la salinité de l'eau. L'étude permettra éventuellement à Transport Canada d'adopter des règlements pour éviter aux navires les risques de colmatage par le frasil.

Comme il y a trop peu d'eau au bout du quai de la Pointe-aux-Orignaux, on a transporté à quelque 700 m (2 300 pi) plus au large, une plate-forme à laquelle sont amarrés les équipements et instruments de mesure. Pour ce faire, on a attaché cette plate-forme à une seconde, flottante celle-là, et les deux ont été remorquées par une embarcation jusqu'à l'emplacement choisi où la première fut larguée à une profondeur estimée de 5,5 m (18 pi) à marée basse - 9,4 m (31 pi) à marée haute ce jour-là. Espérons que les rigueurs de l'hiver vont la laisser reposer jusqu'au début du printemps alors qu'on ira la récupérer avec les précieuses données avant que ne débute la navigation estivale. Une autre opération qui va représenter un défi logistique....

Les chercheurs ont insisté pour remercier les autorités de même que le personnel de la municipalité qui leur ont facilité l'accès au quai; ils ont surtout apprécié qu'on fasse appel au déneigeur pour épandre une généreuse couche de sable dans la côte du Quai ce qui a facilité la remontée de l'équipement lourd alors qu'une tempête s'amenait sur la région.



© F.S.G., Univ. Laval

L'équipage s'apprête à larguer la plate-forme à l'emplacement choisi.



© F.S.G., Univ. Laval

L'équipage avait recruté pour l'occasion notre concitoyen Réjean, un pro des défis; sans doute que la perspective d'une poussée d'adrénaline explique le sourire accroché à son visage.

*Ouverture d'un bureau à La Pocatière
pour nous rapprocher de notre clientèle
de la MRC de Kamouraska !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 371-3114

708, 4^e AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE



Me Lemieux

Me T. Blais

Me Boillard

Me Bouffard

Me Paradis

Me Labrie

Me Théberge

Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !

Par François Chalifour

Avez-vous visité votre bibliothèque récemment?

Pour le moment, la bibliothèque municipale est toujours installée au deuxième étage de l'école Vents et Marées et elle vous offre bien évidemment un service de prêt de volumes tout à fait gratuitement. Saviez-vous que depuis son ouverture en mai 2001, la bibliothèque a prêté plus de 40 000 volumes et répondu à plus de 4 000 demandes spéciales? Une clientèle assidue fréquente la bibliothèque qui offre de nombreux services: collection de plus de 3 000 volumes en rotation, collection locale, demandes spéciales, prêt numérique, club de lecture pour les jeunes à l'été, etc... Nos bénévoles sont présents pour vous accueillir le lundi et le mercredi de 19h à 20h, sauf les jours fériés. Pour profiter de ces services, il faut vous inscrire à la bibliothèque les soirs d'ouverture et votre carte d'abonné vous permettra à ce moment d'accéder aux différents services. **Venez donc faire un tour!**

Demandes spéciales

Vous avez entendu parler ou vous avez vu en librairie un livre qui vous intéresse? C'est le moment d'utiliser le service de demandes spéciales de votre bibliothèque; remplissez le formulaire de demande, ajoutez votre numéro de carte d'abonné (les six derniers chiffres de votre carte) et le tour est joué; le livre demandé arrivera dans un délai de 2 à 4 semaines, c'est bien peu pour un volume qui vous sera prêté pour un mois avec possibilité de renouvellement. Il n'y a pas de limites à ce que vous pouvez demander et plus de 80% des demandes sont reçues pour vous à la bibliothèque.

Prêt numérique

Pour le prêt numérique, vous gérez complètement vos demandes mais au point de départ, il vous faut tout de même être inscrit à la bibliothèque car c'est votre carte d'abonné qui vous donnera accès à ce service. Voici ce qu'il faut faire pour profiter de ce service gratuit :

1- Allez à ibistro-bsl.reseaubiblio.ca 2- Cliquez sur **pretnumerique.ca** 3- Inscrivez votre **numéro d'usager** (14 chiffres de votre carte d'abonné) et votre **NIP** (4 derniers chiffres de votre carte d'abonné) et cliquez sur **Connexion** 4- Cliquez sur **Aide** et vous atteignez le **Guide de démarrage** où vous devez préciser le type de liseuse utilisée (applications à télécharger) 5- Vous êtes prêt à faire l'emprunt, la procédure et les conditions de prêt y sont bien expliquées.

Vous avez maintenant accès à une collection de plus de 5 000 volumes. Vous pouvez emprunter jusqu'à 5 volumes simultanément pour une durée de 3 semaines. Après 3 semaines, les volumes disparaissent de votre liseuse. Vu le nombre limité de copies, nous vous conseillons de n'emprunter qu'un ou 2 volumes à la fois. Si le volume choisi n'est pas disponible, vous serez mis sur une liste d'attente et il vous parviendra dès qu'il sera disponible. Vous pouvez aussi faire des réservations.

Quelques suggestions de lecture

Nous vous faisons ici quelques suggestions de lecture. Les volumes suggérés font soit partie de la collection locale (CL) ou de la collection régulière (CR) de la bibliothèque. À d'autres occasions, ce seront des

volumes qui auront fait l'objet d'une demande spéciale (DS) ou qui auront été vus en librairie (LB) et qui pourraient faire l'objet d'une demande spéciale. Dans tous les cas sauf le dernier (LB), les volumes sont tous à votre bibliothèque et vous pourrez faire une réservation sur ces volumes au cas où ils auraient été prêtés à un autre abonné.

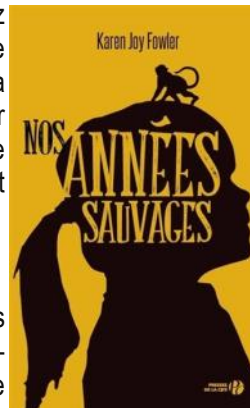
(CR) **Dépasser l'horizon** de Mylène Paquette, 2014, 288 pages

Mylène Paquette est la première personne des Amériques à avoir traversé l'Atlantique Nord à la rame, en solitaire. Une aventure humaine qui va bien au-delà de l'exploit sportif. Sur un ton très personnel, elle nous raconte l'histoire de son odyssée comme on ne l'a jamais entendue, depuis l'instant où elle en a eu l'idée jusqu'à son départ en mer, son arrivée triomphale en France et son retour à Montréal.



(CL) **Nos années sauvages** de Karen Joy Fowler, 2016, 368 pages

Il était une fois deux sœurs, un frère et leurs parents qui vivaient heureux tous ensemble. Rosemary était une petite fille très bavarde, si bavarde que ses parents lui disaient de commencer au milieu lorsqu'elle racontait une histoire. Puis sa sœur disparut. Et son frère partit. Alors, elle cessa de parler... jusqu'à aujourd'hui. C'est l'histoire de cette famille hors normes que Rosemary va nous raconter, et en particulier celle de Fern, sa sœur qui, on le verra bien vite, est fort différente de la moyenne des gens.



(CL) **La reconquête du Québec** de Roméo Bouchard, 2011, 186 pages

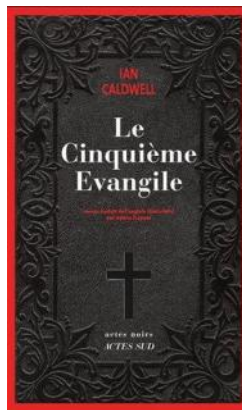
« Il serait temps d'user d'un peu plus de prévoyance dans le trafic des richesses naturelles, d'amender la politique de concessions sans recours si nous ne voulons pas être réduits bientôt au rôle de serveurs dans notre propre maison. » Esdras Minville 1923 En revenant sur l'oeuvre et le travail de terrain d'Esdras Minville, Roméo Bouchard navigue entre étude historique et programme politique pour le Québec de demain ; car ce fervent défenseur d'un Québec autonome et décentralisé démontre à chaque page combien cette pensée, à contre-courant, reste une vivante source d'inspiration. Entre chroniques d'hier et d'aujourd'hui, ce polémiste relance, depuis la Gaspésie, la réflexion sur le territoire et l'avenir du Québec.



Suite à la page suivante

(DS) **Le Cinquième Évangile** de Ian Caldwell, 2016, 515 pages

En 2004 au Vatican, Simon, prêtre catholique de l'Eglise d'Occident, est accusé d'un meurtre lié à une révélation imminente et bouleversante relative à la relique du Saint-Suaire de Turin. Son frère, Alex, prêtre catholique de l'Eglise d'Orient, mène une enquête parallèle pour le sauver. Caldwell a passé 10 ans à construire ce roman qui relègue Da Vinci Code au rang d'historiette. Pour ceux et celles qui aiment le genre.



Un peu de bénévolat à la bibliothèque ... ça vous tente?

Dans un comité comme le nôtre, les bénévoles jouent un rôle essentiel en donnant un service direct à la population. Si vous avez un peu de temps libre, vous pourriez venir en donner à la bibliothèque et y passer un agréable moment. En fait, la majorité de nos bénévoles donne environ une heure de disponibilité par mois à la bibliothèque pour y faire le prêt de volumes auprès de nos abonnés. Évidemment nous vous montrerons comment exécuter les différentes tâches du service... ça vous tente? Vous n'avez qu'à me joindre, François Chalifour, 418 856 5493 Merci!

HORAIRE D'OUVERTURE :

LUNDI et MERCREDI de 19h00 à 20h00
(sauf les jours fériés).

INFO : François Chalifour 418 856 5493



**TRANSPORT EN VRAC
ST-DENIS**

EXCAVATION
GÉNIE CIVIL
TRANSPORT DE GRAVIER

R.B.Q. : 81081382-28

CHAMPS D'ÉPURATION ACCRÉDITÉS
Ecoflo **BIONEST**

ADVANCED
ENVIROSEPTIC
Purifier Régulier de la nature.

**CERTIFIÉ
· ISO ·**

Marco Garon,
président

Tél. : **418 498.2405**
Télec. : **418 498.2134**
Cell. : **418 868.5121**

info@transportenvracst-denis.com

74 A, route 132 Ouest, Saint-Denis (Québec) G0L 2R0
www.transportenvracst-denis.com



Studio VM
Beauté · Santé · Déco

Tout sous un même toit chez Studio VM:
massage, enveloppement, balnéothérapie,
soin du visage, pédicure, manucure,
vernis gel, pose d'ongle,
design intérieur...



www.studiovm.info


Pour informations:
Vanessa Michaud
418-371-7171

180A route 132,
Rivière-Ouelle, QC
G0L 2C0
studiovm@live.ca

Roberto Excavation Ouellet


R.B.Q. 8345-1716-18

- Résidentiel
- Commercial
- Agricole



*L'assurance d'un travail bien fait
où que vous soyez!*

418.856.6764
Cell. : 418.894.0262
141, anse des Mercier
Rivière-Ouelle



- Fosses septiques
- Champs d'épuration
- Pose et réparation de drain français
- Réparation de fondation
- Excavation & terrassement

CAFÉ-RENCONTRE

de l'après-midi



La Table d'harmonisation de Rivière-Ouelle vous invite au Café-rencontre de l'après-midi qui aura lieu le mercredi 1 mars 2017 à 14 h à la sacristie de l'église. Ces cafés-rencontres seront offerts le premier mercredi des mois de mars, d'avril et de mai 2017. Les sujets pour les mois à venir vous seront communiqués dès que ces derniers nous seront confirmés. Soyez tous et toutes les bienvenus!

Rendez-vous au **103, rue de l'Église**, (sacristie entrée côté nord de l'église).

Mercredi 1 mars 2017 à 14 h

COMPRENDRE, PRÉVENIR ET SOULAGER LES DOULEURS ARTICULAIRES

Dre Édith Lebel, chiropraticienne, sera la conférencière le 1 mars prochain. Elle pratique depuis 2012 au Centre chiropratique Kamouraska, situé sur la route 230 Ouest, à La Pocatière. Le sujet abordé sera les douleurs associées à l'arthrose et à l'arthrite et comprendra des explications, conseils et exercices pour vous soulager.

*Café et collation offerts par la Table d'harmonisation
Contribution volontaire*



Graphisme / infographie / édition

Impression **grand format**

Création et gestion de site internet

Impression à **données variables**

Impression offset, commerciale et numérique

Campagne de **médias-croisés**

Gestion d'inventaire

Gravure / découpe au **laser**



Impression **Soleil**

1 888 404 4060

www.lesimpressionssoleil.com

Dessine-moi





AGENDA Mars 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 CAFÉ-RENCONTRE BINGO	2	3	4 Course de chiens, Poulet BBQ + Soirée
5 Course de chiens	6	7 Le Rivière Tombée WEB	8 Journée de la femme	9	10	11 BINGO
12 Heure avancée	13	14	15	16	17	18 BINGO
19	20 * Printemps	21 Distribution Le Rivière WEB	22	23	24	25 BINGO
26	27	28	29	30	31	

* La collecte des matières organiques (bac brun) se fera une fois par mois durant la période hivernale.

Bonne semaine de relâche !



COOPÉRER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PARCE QUE DANS CHAQUE COMMUNAUTÉ
IL Y A DES RÊVES, DES PROJETS ET DES
GENS POUR LES RÉALISER.

Téléphone : 418 856-2340
Sans frais : 1 866 856-2340
Télécopieur : 418 856-9778
www.desjardins.kamouraska.com

Desjardins
Caisse de l'Anse
de La Pocatière

Coopérer pour créer l'avenir